



Les contrevenants se verront infliger une amende de 200 francs. SABINE PAPILLOUD

Trois agents privés vont ouvrir les sacs noirs

PAR JEAN-YVES.GABBUD@LENOUVELLISTE.CH

SION La Ville de Sion a mandaté des agents de sécurité pour ouvrir et vérifier tous les sacs noirs illégaux qui se retrouvent dans des moloks, indique la municipalité dans un communiqué. Les autorités précisent que les contrevenants, ceux qui n'utilisent pas les sacs blancs taxés, se verront infliger une amende de 200 francs.

Moins de 5% de sacs noirs

«Nous avons mandaté une entreprise de sécurité privée», explique Raphaël Marclay, conseiller municipal chargé du dicastère des travaux publics. «Nous avons besoin de leurs services pour une opération plus large.» Trois agents privés se retrouveront ainsi sur le terrain. Le problème des sacs noirs n'est pas énorme. «Il y a moins de 5% de sacs noirs. Par contre,

ceux-ci ne sont pas tolérés par les citoyens qui utilisent des sacs taxés. Nous recevons beaucoup d'appels de personnes qui constatent que leurs voisins n'utilisent pas les bons sacs. Ceux qui agissent correctement ont l'impression de payer pour les autres.»

Une opération contre ces sacs noirs a déjà été menée. «En deux jours, nous en avons retrouvé 350. 15% des contrevenants ont pu être identifiés», déclare Raphaël Marclay.

Les déchets biodégradables explosent

En janvier, le premier mois de l'introduction de la taxe au sac, la quantité de déchets incinérables a diminué de 11% à l'UTO d'Uvrier. Par contre, la qualité de papier et de carton recyclé a augmenté de 60% et celui des déchets biodégradables de... 150%.

Si les responsables séduois sont globalement satisfaits de la manière dont s'est déroulée l'introduction de la taxe au sac, ils constatent des problèmes au niveau du recyclage. Des sacs plastiques se retrouvent ainsi régulièrement avec les biodéchets ainsi que dans les conteneurs prévus pour le verre ou pour le papier et le carton. Des bouteilles en PET sont déposées avec le verre. Des déchets encombrants se retrouvent aussi dans les éco-points, ce qui n'est pas toléré. «Des personnes apportent leurs déchets à recycler dans des sacs plastiques, qu'ils jettent en même temps. Cela pose de gros problèmes», explique le conseiller municipal. Des autocollants explicatifs seront apposés sur les conteneurs à biodéchets pour éviter ce genre de désagréments.